

## ANNALES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

EXTRAITS D'UN RÉGISTRE INTITULÉ :  
*Noms de ceux qui sont entrés au Petit Séminaire et qui en sont sortis*"

" On a commencé le Petit Séminaire le 1er jour d'octobre 1668 après avoir surmonté plusieurs difficultés. Les motifs furent pour tirer les enfants de la corruption du siècle, du libertinage où le naturel du pays les porte ; les disposer à l'état ecclésiastique et les faire servir à l'église avec décence, en leur apprenant le plain-chant et les cérémonies.

Ce qui donna occasion à cet établissement fut que M. Tulon, intendant, reçut ordre de la cour de travailler à franciser les sauvages, et, pour y réussir, proposa à Mgr. de Laval, premier évêque de Québec, d'élever des enfants de la nation des Hurons, et aux Jésuites, des Algonquins ; et comme pour les franciser, il était nécessaire de les mêler avec d'autres enfants français, l'on retira du collège des Jésuites, qui tenaient des pensionnaires, tous ceux dont l'on payait la pension en tout ou en partie. L'on fit pour ce sujet accommoder promptement la vieille maison où avait logé Madame Couillard, que l'on avait achetée d'elle depuis quelques années. Il fut composé de huit français et six hurons qui entrèrent le jour de St. Denis (8 octobre), dont voici les noms :

Pierre Volant et Charles Volant, frères jumeaux, des Trois-Rivières, âgés de 14 ans. (*Ils furent prêtres.*)

Michel Poulin, des Trois-Rivières, âgé de 14 ans. (*Il est sorti en 1670.*)

Pierre Pelerin de St. Amant, de Québec, âgé de 12 ans. (*Il fut récollet sous le nom de Père Ambroise.*)

Jean Pinguet, de Québec, âgé de 13 ans. (*Il fut prêtre et chanoine de Québec.*)

Paul Vachon, de Beauport, âgé de 12 ans. (*Prêtre.*)

J. B. Haslay, de la côte Lauson, 12 ans. (*Sorti le 20 octobre, 1669.*)

*Sauvages,*

Joseph Haondecheté, âgé de 12 ans.

Joseph Honhatoron, 15 ans.

Joseph Handeouaturri.

Joseph Ookouchiandes, 8 ans. Il demeura le plus longtemps de tous : il sortit le 15 de mars, 1673, à la demande de ses parens.

Jean Aoutronouret, âgé de 12 ans.  
Nicolas Arsaritta.

*Noms de ceux qui entrèrent dans le Petit Séminaire du nouveau bâtiment, le 8 Décembre 1677.*

Jean François Buisson.

François Grouard,

Les deux Laval frères, (neveux de Mgr)

Aug. de Thilly,  
Etienne Volant,  
Jean Frs. Buisson de S. Cosme,  
Jean Bissot,  
Denis de Peuvret,  
Jean Soumande,  
Aug. de Repentigny.  
Philippe Boucher,  
Alexandre Peuvret,  
Alexandre Lavallière,  
Daniel Latouche.

*Le même jour entrèrent au Gr. Sém.*

M. M. Thury,  
Claude Denis,  
Pierre Volant,  
Pinguet,  
Vachon,  
Matthieu Damours,  
Jean Guyon.



### COMMERCE

*de la glace aux États-Unis.*

Ce fut à Boston, en 1805, que fut commencé le commerce de la glace par Frédéric Tudor. Ne trouvant aucun navigateur qui voulût se charger d'une pareille marchandise, il acheta un vaisseau, *la Favorite*, d'environ 130 tonneaux, qu'il chargea de glace et envoya à St. Pierre de la Martinique. Malgré la perte qu'il éprouva à ce premier voyage, il ne se découragea pas et continua sans avantage pour lui jusqu'à la guerre. A la fin de celle-ci, en 1815, il recommença son commerce qu'il continua seul jusqu'en 1833, sans beaucoup de profit, à cause des difficultés de tous genres que présentait la nouveauté de ce commerce dans les différents pays étrangers où il essayait d'introduire sa marchandise. A cette dernière époque le commerce de la glace prit de l'extension, plusieurs autres personnes s'en occupèrent, les opérations de Mr. Tudor s'étendirent jusqu'aux Indes Orientales. On commençait alors à se faire à ce commerce, qui prit dès lors un accroissement de plus en plus considérable.

La quantité de glace embarquée à Boston, pour différentes villes de l'Union, était, à la fin de 1847, de 51,887 tonneaux, sur 258 vaisseaux de différentes grandeurs. La quantité de glace embarquée à la même période pour les pays étrangers était de 22,591 tonneaux, sur 95 vaisseaux.

Presque toutes les dépenses faites pour cette espèce de commerce sont devenues une source de profit pour le pays. Outre le travail qu'il procure, la glace elle-même, certains matériaux qui ne servent qu'à sa conservation, divers moyens de transport n'auraient été d'aucune utilité sans ce commerce.

Les prix de vente de la glace varient

suivant la compétition. A la Havane, où il y a monopole, elle se vend environ 6 cents et un quart la livre, tandis qu'à la Nouvelle Orléans, elle ne s'est vendue que d'un demi-cent jusqu'à trois cents par livre. A Calcutta elle n'a jamais coûté plus de 6 cents, ni moins que 2 cents et demi.

La consommation de glace à Boston, pour l'année 1847, a été de 27,000 tonneaux, qui peuvent avoir coûté aux entrepreneurs \$ 54,765. On peut supposer qu'elle s'est vendue environ 13 cents et demi par cent livres, ou pour les 27,000 tonneaux \$ 72,900, ce qui fait un profit de \$ 18,135 à être partagées entre les sept principaux vendeurs de glace.

En vous transmettant ces quelques détails, je ne puis, Mr. le Rédacteur, m'empêcher de penser qu'en Canada la matière ne manque pas pour un tel commerce, et que, s'il est profitable aux Bostonnais, je ne vois aucune raison pour qu'il ne le soit pas aux Canadiens.

H.



### EPIGRAMME.

*Mes malades jamais ne se plaignent de moi,  
Disait un médecin d'ignorance profonde,  
Ah ! répartit un plaisant, je le sais,  
Vous les envoyez tous se plaindre en l'autre monde.*



### Ephémérides.

23 Mars.—M. de Courcelles, gouverneur du Canada, 1665.

24.—Mort de Nicolas V, pape, 1455.  
Mort d'Élizabeth, reine d'Angleterre, 1603.

25.—Constantin, pape, 708. Les Jésuites chassés de Russie, 1820.

26.—Établissement du Séminaire de Québec, par Mgr. de Laval, 1661. Etienne II, pape, 752.

27.—Suspension de l'acte constitutionnel du Bas-Canada, 1838. Mort de Grégoire XI, neveu de Clément VI, le dernier pape français, 1378.

28.—Premier usage de la poudre à canon en Europe (par les Vénitiens), 1380.

29.—Le Canada rendu à la France, 1632. Sir C. T. Metcalfe arrive en Canada, 1843.

### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

*L'Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de *L'Abeille*, et les externes, chez M.M. Thomas Hamel et Adolphe Légraré.

Le rédacteur est Dominique Racine.